

Véronique MAGRI-MOURGUES

CNRS, BCL, UMR 7320

Université Nice Sophia Antipolis

Alain RABATEL

ICAR, UMR 5191

Université Lyon 1 Claude Bernard

Quand la répétition se fait figure

Considérée comme une faute dans l'histoire de la rhétorique¹ et dans le discours des grammairiens (Frédéric 1985), la répétition est décriée comme pléonasmе ou tautologie quand elle associe un caractérisant purement redondant par rapport au caractérisé et dévalorisée quand elle est vue comme source d'un effet de sens négatif, la redondance. L'approche linguistique des répétitions et reprises a depuis longtemps fait litière de ces visions partielles et réductrices (Anderson, Chauvin-Vileno & Madini 2000, Migeot & Viprey 2000, Le Bot, Schuwer & Richard 2008, Schuwer, Le Bot & Richard 2008). L'approche énonciative des répétitions s'inscrit dans ce mouvement. Dans la continuité des travaux de Bonhomme 2005 et Rabatel 2008b, l'approche énonciative et pragmatique des figures propose une analyse de la répétition qui s'éloigne de la conception référentialiste des mots et du discours et refuse de réduire les figures aux seuls tropes, considérant que la problématique des figures s'intègre dans un processus par lequel les locuteurs ou les énonciateurs ajustent leur rapport cognitif et intersubjectif aux mots, à la réalité et aux allocutaires. Telles sont quelques unes des caractéristiques du cadre théorique énonciativo-pragmatique qui, dans ce numéro, sert d'arrière-plan à une mise en ordre du fonctionnement syntaxique et sémantique des formes de la répétition. C'est ce projet qui a incité les signataires de ce texte à organiser deux journées d'étude autour de la pragmatique des répétitions et de l'analyse de leur fonctionnement dans les genres². Les échanges donnent lieu à cette première publication, centrée d'une part autour des approches textométriques de la répétition et des interprétations herméneutiques auxquelles elles peuvent servir de base, d'autre part autour des approches discursives, conversationnelles et interactionnelles permettant de dégager des effets pragmatiques. Une autre publication suivra qui s'attachera aux répétitions dans les genres, en

¹ Vaugelas, 1647, *Remarques sur la langue française*.

² Ces deux journées ont eu lieu à l'Université Nice Sophia Antipolis, à l'initiative de V. Magri (BCL, UMR 7320) et d'A. Rabatel (ICAR, UMR 5191) les 5 et 6 décembre 2013.

particulier dans des textes d'ampleur ou de vastes corpus, confirmant l'hypothèse que ces derniers renouvellent l'approche de la réflexion³.

Dans la constellation des mots préfixés en *re-*, *reprise*, *réitération*, *réduplication*, *récurrence*, *reformulation*, par exemple, seule une approche contrastive peut contribuer à délimiter le sens différentiel du mot *répétition*, tout en posant quelques critères définitionnels à même d'esquisser les contours d'une notion.

La portée de la répétition permet de distinguer *récurrence* et *répétition*. La récurrence, terme favori de la statistique textuelle, s'appuie sur la notion de fréquence d'une forme, qui mesure la répétition de celle-ci dans le texte, quelle que soit sa position. La portée est indéterminée ou, à tout le moins, n'a aucune incidence sur cette évaluation. Les facteurs positionnels ne sont pas pris en compte dans le calcul de ce que les statisticiens nomment *la richesse lexicale* (É. Brunet) qui porte en particulier sur les mots pleins que sont les substantifs et qui augmente de manière inversement proportionnelle à la répétition, encore sentie comme indice d'un lexique pauvre et redondant. Au niveau du texte, la lexicométrie permet de déceler un leitmotiv comme retour de possibles thèmes concrétisés par les réseaux lexicaux, comme chez Zola. Le calcul des cooccurrences réflexives, autrement dit, les répétitions contiguës d'un terme avec lui-même, impose en revanche que soit délimitée une fenêtre de recherche, équivalent à un fragment de l'espace du texte dont l'empan reste à l'initiative du chercheur. Les linguistes s'accordent pour définir une portée réduite et plus circonscrite à la répétition ; la reconnaissance de l'identité de la forme passe par la proximité, dans l'espace du texte, des occurrences répétitives. Cependant, cette condition doit être modulée en fonction des propriétés de l'unité linguistique répétée. La rareté lexicale comme la longueur de cette unité autorisent un éloignement plus grand de l'occurrence X de sa reprise X⁺¹, qui n'entravent pas la perception de la répétition. Le sentiment de répétition accompagne l'avancée du sens sous l'effet de la reconnaissance. De fait, selon l'empan choisi, intraphrastique, interphrastique ou de plus longue portée, la répétition est un facteur de structuration textuelle, que ce soit au niveau microstructural ou macrostructural (A. Mezzadri). Elle joue un rôle architectural et cohésif en établissant une hiérarchisation entre une occurrence-source et les suivantes. Chaque terme présupposant celui qui le précède, la répétition est le moteur de la dynamique textuelle (É. Richard), engagée qu'elle est dans un double mouvement, de retour en arrière vers un déjà-dit d'une part, de nouvelle

³V. Magri & A. Rabatel (éds), *Le Discours et La Langue*, 2015, à paraître.

impulsion qui lance un à-dire d'autre part, tandis qu'à la lecture linéaire se superpose une lecture tabulaire du texte fondée sur une logique sérielle.

Ici quelque chose revient sur soi, quelque chose s'enroule sur soi, et pourtant ne se ferme pas, mais en même temps se libère par son enroulement même. (M. Heidegger, *Le Principe de raison*, Gallimard, 1962 : 64)

L'intentionnalité est un autre critère apte à écarter facilement la répétition qui confine à la redite fautive et à la redondance dans un sens non technique⁴. Ce critère évince également la réduplication de mots grammaticaux, envisagée comme la manifestation de ratages du dire dans le discours oral spontané (M.-A. Watine). C'est ce critère qui paraît essentiel pour la détermination du seuil minimal de la répétition. Ce seuil est discutable selon les genres dans lesquels la répétition se trouve réalisée d'une part, selon les propriétés de la répétition d'autre part. En poésie par exemple, genre où le poète ne peut être soupçonné d'aucune négligence ou inadvertance, la répétition fera sens dès X^{+1} ; dans d'autres cas, on pourra craindre une reprise de type cognitif par reprise d'un mot présent dans la mémoire courte, sans intention signifiante et c'est seulement à partir de l'occurrence X^{+2} que la répétition pourra alors être dite figurale. La répétition d'un segment long ou sa place à un poste-clé de la phrase peuvent suffire à justifier sa pertinence, dès X^{+1} . Cela étant, il va de soi que c'est la prise en compte globale des répétitions qui fait sens : l'ensemble des signifiants répétés est pertinent et interprétable.

La saillance enfin érige la répétition en figure du discours, en la dotant d'une plus-value stylistique dont le lecteur doit apprécier le rendement en contexte. Le caractère non aléatoire et volontaire de la répétition lui confère une pertinence, accentuée par des facteurs positionnels quelquefois qui justifient le commentaire. La rhétorique a ainsi clairement assigné des dénominations aux répétitions selon leurs places dans l'énoncé manifestant que la coémergence syntaxique est interprétable en termes figuraux (M. Bonhomme 2005) : anaphore, épiphore, antépiphore, symploque, anadiplose et concaténation font partie par exemple des figures dûment répertoriées. À l'échelle du texte, la répétition peut être envisagée comme matrice d'un discours de campagne (V. Magri) ou comme figure félonienne d'un discours qui se construit comme une boucle déroulant son premier principe et cherchant à y revenir comme à un centre attracteur (A. Mezzadri). Elle peut être aussi un marqueur stylistique, en particulier de

⁴ La redondance grammaticale assure la cohérence du discours.

l'oralité et de la vocalité dans des récits historiquement situés (M.-A. Watine).

Les domaines d'application différents pour tel ou tel terme établissent, dans certains cas, une distribution d'emploi des termes en re- qui brouillent les essais définitionnels et sont à l'origine de chevauchements terminologiques. Donnée comme synonyme de *répétition* par le *Trésor de la Langue française*, la *reprise*, par exemple, est un terme davantage employé en analyse de discours et en analyse conversationnelle et peu enclin à une dimension figurale. Le mot *itération*, quant à lui, s'avère fort proche de la répétition figurale si on l'envisage comme le résultat d'un processus d'encodage et de décodage (Rastier 1987 : 93) ; sa variante en re, *réitération*, peut, elle, s'ouvrir à des réalités autres que linguistiques, quand on parle par exemple de la réitération d'une situation.

Le même et la variation. Même si la définition de la *reformulation* (Gulich & Kotschi 1983, Roulet 1987, Rossari, 1990, 2000, Kara, 2004, Rabatel 2008a) qui pose deux signifiants pour le même signifié paraît établir une différence avec la *répétition* qui associe *a priori* le même signifié aux signifiants répétés, les frontières entre les deux procédés sont fragiles, puisqu'ils reposent tous deux sur le binôme identité-variation ou altérité. La reformulation articule un avant-texte auquel elle renvoie anaphoriquement et une expression qui peut être identique formellement mais qui fonctionne comme expression nouvelle pointée comme aboutissement d'un processus discursif. Les répétitions jouent sur la reprise du même - on rejoint le cas de la reduplication *stricto sensu*, définie comme « répétition littérale, immédiate et iso-fonctionnelle d'un quelconque segment textuel » (Watine 2012 : 151) - mais l'inscription dans la chaîne linéaire du texte fait que la seconde occurrence est forcément différente de la précédente : le signifié peut subir une altération de sens en relation avec le cotexte. La deuxième occurrence manifeste un réajustement du dire qui peut se réaliser par exemple par un éventail de prédicats différents qui viennent s'ajouter au même substantif repris dans une visée spécifiante (M.-A. Watine) et un mouvement qui s'assimile à une glose (Julia 2001, Steuckhardt & Niklas-Salminen 2003, 2005). La répétition, ductile, joue sur la variation à la manière du motif musical.

Et surtout parce qu'elle [la répétition] est, au sens strict, impossible, un paradoxe : qu'on le veuille ou non, la variation, le changement surgissent de toute répétition même la plus innocente, ne serait-ce que parce que vous changez vous-même en écoutant, ou lisant, ou écrivant ce qui change. C'est cela qui crée la fascination que la répétition exerce,

la passion qu'elle peut susciter et l'ennui profond qui guette ceux qui s'y adonnent, double inséparable de la fascination. (J. Roubaud, <http://licorne.edel.univ-poitiers.fr/document.php?id=3346>)

La problématique de la répétition réside dans ce paradoxe d'une reprise à l'identique, en surface, qui la désigne cependant comme fait d'hétérogénéité énonciative modalisant un premier énoncé ou le mettant en perspective. La répétition se définit donc comme une figure énonciative, **une figure à ancrage textuel et discursif**. Ce fait d'hétérogénéité énonciative se réalise dans des configurations, écrites ou orales, qui mettent en évidence des situations d'autodialogisme ou d'interaction verbale. L'autodialogisme manifeste, le plus simplement, une réorientation du premier dire pour le confirmer, le renforcer ou l'infirmer. L'énonciation est mise en scène par son dédoublement. La deuxième occurrence ne remplace pas la première mais la remodèle sans l'oblitérer. Dans le cas d'interactions verbales, comme celles des débats radiophoniques (É. Richard), une syntaxe collaborative est à l'œuvre, se construisant entre continuité et rupture. Les échanges dialogaux sont mus par des mécanismes de régulation, des tours de parole qui modèlent le jeu séquentiel des interactions, où se lisent les rapports de force, les négociations discursives, que l'on accepte pleinement ou partiellement les mots de l'autre, autrement dit que le discours se construit en co-énonciation, en sous-énonciation ou en sur-énonciation (A. Rabatel 2008a). Les mots répétés assurent la continuité discursive tout en introduisant une rupture énonciative. Dans les discours de campagne, situation monologale en surface, l'hétéro-répétition entre en scène par l'écho, dans les formules répétées, de patterns socio-linguistiques ou schèmes stéréotypés, formalisés par des patrons syntaxiques minimaux qui construisent le discours en co-énonciation (V. Magri).

La répétition a été envisagée jusque là comme résultat ; elle correspond cependant aussi à **un acte d'énonciation**, associé à une dimension qu'on pourrait qualifier de performative. Par la vertu de la répétition, on veut faire être le monde, inférant que plus la chose est invoquée, plus elle a de chances de se réaliser, sur le modèle de l'incantation. C'est l'exemple du discours politique qui tente moins de persuader que de séduire et d'imposer une vision du monde simplifiée et en écho consensuel avec la mémoire collective convoquée (V. Magri) ; c'est aussi celui du jeu vidéo où l'interaction entre le joueur et son avatar, par le biais de l'encouragement, fait espérer la réussite de l'acte que la parole répète, tout cela par la mise en relation discursive de deux espaces (H. Baldauf). Proche de l'ostinato, qui consiste à répéter une formule rythmique, mélodique ou harmonique, dans

le domaine musical, la répétition accompagne l'acte mais s'assimile ce faisant à un mode d'action.

Les contributions de ce numéro s'intéressent toutes à l'aspect figural de la répétition lexicale : les enjeux de la textométrie reposent sur ce postulat que la répétition, envisagée comme récurrence autrement dit comme identité de deux formes, indépendamment de leur position dans le texte, est signifiante. É. Brunet adopte ainsi un point de vue englobant qui traite de la question de la récurrence, évaluée à différents niveaux du texte : le niveau microstructural et la relation intraphrastique, le niveau macrostructural de l'œuvre tout entière, en l'occurrence l'œuvre de Giraudoux, puis l'ensemble des écrivains français, avant d'étendre la recherche au très grand corpus numérique de Googlebooks. Les variations d'échelle permettent d'appréhender la répétition comme toute récurrence observable par les outils statistiques.

Cette approche textométrique, fondée sur des calculs contrastifs de fréquences, pose un soubassement sur lequel peuvent s'appuyer les analyses à finalité historique ou herméneutique quand c'est l'interprétation d'une écriture ou d'un imaginaire qui est atteinte au travers de l'analyse de la répétition. C'est la découverte d'A. Mezzadri qui, au moyen d'une analyse lexicométrique outillée par le logiciel IraMuTeQ, met en lumière la répétition lexicale comme une figure qui permet d'appréhender l'infini, caractéristique de l'écriture fénelonienne. C'est l'ambition de M.-A. Watine qui, au travers d'un parcours diachronique de grande ampleur, basé sur *Frantext*, observe l'évolution des formes concrètes de la répétition comme témoin du changement de la valeur figurale de celle-ci. Elle devient après 1920 un marqueur de dialogisme.

L'étude de V. Magri se focalise sur une figure en particulier, l'anaphore rhétorique, pour en étudier le fonctionnement particulier dans un genre de discours hybride, situé entre écrit et oral, le texte politique de campagne. Cette figure se charge alors de particularités contingentes et déterminées par le genre, pour devenir une véritable forme-sens.

Les deux dernières contributions prennent pour champ d'étude des corpus oraux. É. Richard s'intéresse aux débats radiophoniques : le contexte interactionnel permet de définir la répétition comme figure paradoxale de continuité et de rupture. H. Baldauf, au travers des interventions de joueurs à un jeu vidéo, axe ses remarques sur certaines auto-répétitions pour y voir une figure de l'encouragement.

Références bibliographiques

- ANDERSON, P., CHAUVIN-VILENO, A. & MADINI, M. (coord.), (2000), *Répétition, altération, reformulation*. Besançon : PUF-C.
- BONHOMME, M., (1998), *Les figures clés du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- BONHOMME, M., (2005), *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion.
- FREDERIC, M., (1985), *La répétition. Étude linguistique et rhétorique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- GÜLICH, É. & KOTSCHI, T., (1983), « Les marqueurs de reformulation paraphrastique ». *Cahiers de linguistique française* 5, p. 305-351.
- JULIA, C., (2001), *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- KARA, M., (2004), « Reformulations et polyphonie ». *Pratiques* 123-124, p. 27-54.
- LE BOT, M-C., SCHUWER, M. & RICHARD, É. (dir.), (2008), *La reformulation. Marqueurs linguistiques — Stratégies énonciatives*. Rennes : PUR.
- MAGRI, V., (2012), « Reformulation et textualité ». 3e Congrès mondial de linguistique française, vol. 1, p. 1143-1159, <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100024>.
- MIGEOT, F. & VIPREY, J.-M. (éds.), (2000), *Répétition, altération, reformulation. Semen 12*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- MOLINIE, G., (1991), *Éléments de stylistique française*. Paris : PUF.
- RABATEL, A., (2008a), « Stratégie discursive de concordance discordante dans les ensembles reprises + reformulations (en contexte didactique) ». In M. Schuwer, M-CI. Le Bot & É. Richard (dir.), *Pragmatique de la reformulation, types de discours, interactions didactiques*. Rennes : PUR, p. 187-202.
- RABATEL, A. (éd.), (2008b), *Figures et points de vue. Langue française*, 160.
- RABATEL, A., (2012), « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur ». *Travaux neuchâtelois de linguistique* 56, p. 23-42.
- RASTIER, F., (1987), *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- ROULET, É., (1987) « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de linguistique française*, 8, p. 111-140.
- ROSSARI, C., (1990), « Projet pour une typologie des opérations de reformulation ». *Cahiers de linguistique française* 11, p. 345-359.
- ROSSARI, C., (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- SCHUWER, M., LE BOT, M-C. & RICHARD, É., (2008), *Pragmatique de la reformulation, types de discours, interactions didactiques*. Rennes : PUR.
- STEUCKARDT, A. & NIKLAS-SALMINEN, A. (éds), (2003), *Le mot et sa glose*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- STEUCKARDT, A. & NIKLAS-SALMINEN, A. (éds), (2005), *Les marqueurs de glose*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- WATINE, M.-A., (2012), « La réduplication : une interprétation dialogique ». In F. Calas, C. Fromilhague, A.-M. Garagnon, L. Susini (dir.), *Les figures à l'épreuve du discours*, Paris : PUPS, p. 149-160.
- WATINE, M.-A., (2012 [2013]), « La réduplication et son contexte ». *Le discours et la langue* 4-2, p. 61-72.

